

# NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Page 4

La crèche accueille vos enfants

N°19  
MARS  
2011



# Xynthia : un an après



*Le maire en compagnie du conseiller général, Jack Dillenbourg, lors de la soirée des vœux*

Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Un an vient de s'écouler depuis cette sinistre nuit du 27 au 28 février 2010, nuit de tempête qui a frappé le littoral Charentais-Maritime et Vendéen.

Si, fort heureusement, nous n'avons eu aucune perte humaine à déplorer, les conséquences de cette tempête ont tout de même été importantes pour plusieurs foyers dont l'habitation a été classée, par l'État, en zone dite « de solidarité » et qui ont dû se résigner à vendre leur bien.

Quels enseignements tirer d'un tel événement ?

Il me semble impératif de tout mettre en œuvre pour améliorer la protection physique des quartiers pouvant être soumis à un aléa de submersion marine. Cette mise en œuvre est de la compétence du Conseil Général et de l'État qui, à ce jour, ont lancé des études sur l'ensemble du littoral concerné. Il restera après à arrêter, et ce n'est pas la moindre difficulté, le financement des opérations.

Sur un plan strictement communal, la municipalité élabore un Plan Communal de Sauvegarde qui sera effectif avant la fin de cette année. Ce plan détermine toute la procédure à mettre en œuvre en cas d'alerte météorologique afin d'assurer la mise en sécurité des personnes menacées.

De son côté, l'État va élaborer un Plan de Prévention des Risques et, en attendant a exigé la prise en compte du risque de submersion dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme dont l'enquête publique a eu lieu en fin d'année 2010. Si le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur la vision globale du Plan Local d'Urbanisme et au développement de la commune, il n'en a pas moins pris en compte les observations des habitants concernés par le risque de submersion établi par l'État. Ces observations vont faire l'objet d'un examen attentif par la Communauté d'Agglomération, par l'État et par nous-mêmes et je souhaite que la raison l'emporte.

Je souhaite enfin rendre un hommage à Gérard Berruti, Conseiller Municipal et Président du Boxing Club Nieulais décédé en janvier. Gérard était un collègue, un ami dévoué. À sa famille je réitère toute ma compassion et à ses nombreux amis toute ma sympathie.

*Henri LAMBERT*

Maire de Nieul-sur-Mer

## Histoire locale

# La bibliothèque à l'honneur

La bibliothèque de notre commune est devenue avec le temps une structure organisée et confirmée qui fait aujourd'hui partie du réseau des bibliothèques de la communauté d'agglomération rochelaise et qui constitue l'un des axes de la vie culturelle locale.

Mais avant de devenir municipale, l'aventure de cette structure s'est appuyée sur la bonne volonté de quelques bénévoles. Aussi loin que l'on puisse remonter, l'historique de ce lieu ouvert par et pour les passionnés de la chose écrite remonte, pour ses premiers balbutiements, à la mise en place d'une collection de livres à l'école Chobelet par sa directrice d'alors, Madame Deraze. Par le biais du Bibliobus les enfants de l'école pouvaient bénéficier d'un service de prêt de livres, ce qui était nouveau.

Vint ensuite, en 1980, la création d'une véritable bibliothèque. Construite sur une structure associative, elle siégeait dans des locaux de la mairie, dans une petite pièce d'une douzaine de mètres carrés située au rez-de-chaussée. La secrétaire de l'association, Madame Busquet, fondatrice, devient naturellement la présidente de « Biblio Nieul ». Nous tenons à lui adresser tous nos remerciements ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, toutes ces « amoureuses du livre » qui ouvrirent la voie royale à ce qui devait suivre.

### La bibliothèque devient service public

En 1991, la bibliothèque, toujours associative, s'installe dans l'ancienne Poste du 2 de la rue Saint Blaise construite en 1911 et rénovée pour l'occasion. On ne peut s'empêcher



L'ancien bâtiment des postes, devenu temple de la lecture





BD, romans jeunesse, documentaires, tout est là pour sensibiliser les plus jeunes au plaisir de lire

**Appel aux écrivains Nieulais :** Si vous êtes auteur de poésie, de nouvelles ou de romans et que vous avez déjà été publiés, vous pouvez vous faire connaître auprès du service Culturel de la commune (Rens. 05 46 37 40 10) qui organise un rassemblement des auteurs nieulais à l'occasion de l'anniversaire de la bibliothèque.

## Il n'y a pas que des livres à la bibliothèque

Autour du livre décliné sous toutes ses formes, la bibliothèque est également le théâtre d'activités littéraires : les expositions à thèmes, les lectures de contes, les ateliers de découverte sont autant d'activités qui permettent aux Nieulais de se tourner vers le monde du livre et de l'écriture en général. Le cercle de lecture s'y retrouve également chaque mois pour partager des émotions autour du livre.

Lecture, rencontres, activités..... aujourd'hui notre bibliothèque est en plein essor, signe que la lecture se porte bien sur notre commune. Cet agréable état des lieux nous amène également à constater l'étroitesse du site. Une réflexion vient donc d'être engagée pour développer cet espace et lui permettre de répondre à vos demandes. Nous vous tiendrons bien évidemment informés ...

## 10, 20, 30 : la bibliothèque fête ses anniversaires !

*A l'occasion des anniversaires de la bibliothèque, des animations vont être organisées entre le 12 et le 23 avril. Un programme sera prochainement disponible en mairie.*

*Le fonds documentaire a plus que doublé depuis 1991 et est en perpétuel renouvellement*



## 2 Éditorial

## 3 Histoire locale

La bibliothèque à l'honneur

## 4 Initiatives

Crèche : une île chaude comme la tendresse

## 6-7 Dossier

Nos aînés... un atout pour la collectivité

## 8 Environnement

Orchidées dans les jardins  
Tri sélectif : on s'y met tous !

## 9 Culture

Yohan Moulin, jeune auteur nieulais

## 10 Infos pratiques

## Vie associative

Adieu Monsieur Berruti  
Bienvenue à nos deux nouvelles associations

## 12 Sortir à Nieul



**Mairie de Nieul-sur-Mer**  
Service Communication  
BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer  
Tél. 05 46 37 40 10  
mairie@nieul-sur-mer.fr  
www.nieul-sur-mer.fr  
Directeur de la publication :  
Henri Lambert  
Rédactrice en chef  
et secrétaire de rédaction :  
Nancy Henry

Maquette : RC2C  
Photo de couverture : J+M  
Photos : Service Communication  
Impression : Imprimerie Rochelaise

Imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tirage 2 650 exemplaires  
Dépôt 2<sup>e</sup> trimestre 2011

Personnes présentes sur la photo, de haut en bas et de gauche à droite

Alan CATELLIOT, sa fille Lucille  
Faustine DELBOS, sa fille Maïa  
Patrick DEROUET, sa fille Lily  
Ludovic ELAMBERT, son fils Robinson  
Séverine GOMMERIO, son fils Charlie



## Nieul-tout-schuss !

Il y a des moments de l'année, comme ça, que l'on attend plus que d'autres. Le séjour de ski organisé par la commune en fait partie. Cette année, 44 jeunes ont pu profiter de la neige et de la montagne mais aussi d'une bonne dose de bonne humeur et de sport, histoire de bien finir ce long hiver.



Au rythme de cinq à six heures de ski par jour (ou de snow-board pour les plus téméraires), ce séjour peut être à juste titre qualifié de « sportif ». Chaque participant a su donner le meilleur de lui-même pour cohabiter et vivre en groupe, autre objectif avoué de cette semaine de neige.

En synthèse, nous pourrions dire que respect, solidarité, plaisir et dynamisme ont été les maîtres mots du séjour.

## Plan communal de sauvegarde : personnes fragiles, signalez-vous en mairie

Comme vous le savez déjà, le plan communal de sauvegarde est en cours d'élaboration. Pour mémoire, ce plan a pour objectif de définir les actions qui permettront de protéger la population en cas de risques majeurs. La principale action préventive étant l'évacuation des habitants, il est essentiel d'établir un recensement le plus précis possible des personnes « fragilisées » afin de tenir compte, en cas de déclenchement du plan, de leur situation particulière.

Pour cela, un registre nominatif est mis à disposition au centre communal d'action sociale.

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre sont les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes handicapées et celles hospitalisées à domicile.

Bien que facultative, l'inscription sur ce registre est vivement recommandée puisqu'elle permettra aux personnes de faire l'objet d'une attention particulière en cas de danger avéré.

Pour s'inscrire sur le registre, il est proposé l'une des trois démarches suivantes :  
Retourner le formulaire qui sera adressé à chaque personne concernée à : CCAS, rue de Beauregard, 17137 Nieul-sur-Mer  
Délivrer ces informations par téléphone en contactant le CCAS au 05 46 37 40 10  
Délivrer ces informations par courrier électronique à : ccas@nieul-sur-mer.fr

# CRÉCHE

## « Une île chaude comme la tendresse »

Saviez-vous que la commune possède un trésor ? Si, si, c'est vrai ! Demandez donc aux plus jeunes d'entre nous, tous vous le dirons : il est caché dans l'île aux trésors, rue Clément Marot, près de l'école maternelle.

L'île aux trésors est une crèche multi-accueil qui offre un cadre privilégié pour la garde des enfants jusqu'à quatre ans. C'est une véritable maison où les enfants retrouvent des lieux et des rythmes du foyer qui leur sont familiers. Et lorsque le soleil de printemps vient caresser les bourgeons des arbres et des fleurs du jardin, on entend de loin leurs rires emportés par le vent.

Grâce au soutien de la mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime, une équipe continûment formée de huit professionnels prend soin des enfants et favorise leur bien-être et leur socialisation. Des ateliers nombreux et régulièrement renouvelés par l'équipe pédagogique permettent l'apprentissage et le développement des enfants dans un cadre adapté haut en couleurs. Parents, cette équipe est à l'écoute pour vous permettre de concilier votre vie professionnelle et familiale en toute sérénité et vous accompagner dans la parentalité.

Gérée par un conseil d'administration de parents, L'île aux trésors permet aussi aux adhérents de s'investir dans le projet éducatif proposé à leurs enfants, d'améliorer le cadre d'accueil et finalement de tisser des liens sociaux dans la commune. Si la scie sauteuse et le marteau vous démangent, ou si vous savez jouer en même temps de l'harmonica, de la guitare et de la grosse caisse, sachez que l'association

participe aux principaux événements de Nieul-sur-Mer : Le marché de Noël, la fête du Port du Plomb, la journée des Associations, le Carnaval. Et bien d'autres encore.

Cette année, l'association L'île aux trésors met en place son blog internet. Vous deviendrez petite souris au milieu des jeux et des doudous et rencontrerez les plus jeunes de la commune comme vous ne les avez encore jamais vus. Nous souhaitons que ce blog devienne pour tous un nouveau lieu de rencontre pour le public, les professionnels de la petite enfance et les parents. Pour informer, partager, discuter, car vivre ensemble est aussi un trésor inestimable.

Rens. 05 46 37 41 31 ou  
ca.ileauxtresors@gmail.com (Président)  
creche.ileauxtresors@wanadoo.fr (Directrice).  
Blog <https://sites.google.com/site/caileauxtresors/>

Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h45, du lundi au vendredi  
Horaire de la halte-garderie de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00, du lundi au vendredi



Des ateliers divers et variés offrent aux tout-petits un cadre propice au jeu et à l'éveil





Le CCAS et la DST s'installeront courant mai dans l'annexe de la mairie



Accueil et services municipaux : les changements à venir

# La mairie mise sur un accueil de qualité

A partir du mois d'avril, l'accueil du public en mairie va connaître des transformations.

Première étape : le Centre communal d'action sociale (CCAS) ainsi que la Direction des services techniques et de l'urbanisme (DST-U) vont, courant avril, quitter les locaux de la mairie pour s'installer dans l'« annexe » (ancien local jeunes). Ces deux services réunis assureront désormais leur accueil de façon polyvalente du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Deuxième étape, le service Enfance-Jeunesse s'organise et s'installe dans les actuels bureaux de la Direction des services techniques. Le secrétariat du service sera dorénavant assuré pour l'essentiel en mairie de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Afin de tenir compte des disponibilités des parents, le mercredi l'accueil se tiendra en mairie de 9h00 à 12h00 et à l'accueil du centre de loisirs de 15h30 à 18h30.

Dernière étape : la réorganisation de l'accueil. Pour que l'accueil soit plus ouvert, plus

accueillant mais aussi plus disponible, sa configuration va être entièrement repensée pour permettre de conjuguer accueil de qualité et efficacité du travail. L'espace va en outre être optimisé par la création d'un local technique qui permettra de « désencombrer » l'accueil. Élément essentiel de cette réorganisation, une « pièce de confidentialité » va être ouverte au rez-de-chaussée de la mairie pour permettre d'accueillir avec plus de discrétion et de réserve ceux d'entre vous qui le souhaitent.

Bien évidemment l'ensemble de ces aménagements va générer des perturbations en mairie et nous vous prions par avance de nous excuser de cette gêne. Nos locaux resteront toutefois ouverts au public tout le temps de la réorganisation. Les nouvelles coordonnées téléphoniques des services vous seront communiquées dès que possible via votre magazine et le site internet de la commune. En attendant vous pouvez continuer à joindre les services de la mairie au 05 46 37 40 10.

## Modification des panneaux d'affichage

# Les panneaux d'affichage vont prendre un coup de jeune !

Afin de diffuser le plus largement possible sur son territoire toutes les informations à destination de la population, un certain nombre de panneaux d'affichage sont installés sur la commune. Certains connaissent une fréquentation régulière. D'autres ne sont jamais consultés ou presque. Tous sont, en revanche, en très mauvais état (hormis ceux

installés sur le mur d'enceinte de la mairie). L'implantation de ces panneaux va prochainement être reprise et si certains seront purement et simplement supprimés, d'autres seront ajoutés dans des lieux où actuellement ils font défaut. Au total, huit lieux d'affichage ont été arrêtés et sept seront équipés de structures neuves.



Lieux d'implantation des panneaux d'affichage

- 1 - Panneaux extérieurs de la mairie
- 2 - Mur extérieur de la bibliothèque
- 3 - Place de la Liberté-François Mitterrand
- 4 - Centre commercial du Champ Pinson

- 5 - Parking de l'école maternelle F. Dolto
- 6 - Espace Michel Crépeau
- 7 - Ecole du Fief Arnaud
- 8 - Centre commercial du Moulin (Intermarché)

## Le mot de l'opposition

# Bon anniversaire Xynthia, et une double peine pour fêter cela...!

Loin d'apaiser les traumatismes et les souvenirs encore bien présents dans le cœur de chacun, ces deux premiers mois de 2011 ont été remplis d'informations qui rappelaient à tous Xynthia, même à ceux qui voulaient oublier.

Au travers d'émissions, reportages et articles, chacun a pu prendre la mesure que ce phénomène exceptionnel restait encore d'actualité. Et les citoyens de Nieul les premiers.

De partout viennent informations et désinformations.

Qui des services de l'état, de la Communauté d'Agglomération et de la commune a tort ou a raison? Mais voilà qu'au-delà de tout cela, vient se greffer une enquête publique sur la modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme) concernant notre village.

Certes, les nouvelles zones d'urbanisation ont été étudiées, travaillées en commission, élaborer un PLU est un travail long et fastidieux, et les propositions ont été évoquées dans notre journal communal sans grand détail...

Mais quelle surprise d'apprendre la reclassification des habitations déjà durement touchées par Xynthia.

Sans la mobilisation de beaucoup d'habitants de Nieul et de Lauzières, sans le concours et soutien de l'association ADRL, cette modification discrète, mais néanmoins lourde de conséquence serait passée tranquillement sur le nouveau PLU.

Rappelons que beaucoup d'habitations passaient en zone soit inondables, submersibles et pour d'autres Inondables et Submersibles, avec d'énormes contraintes en termes de constructions et de valeur sur les biens.

Ce nouveau PLU devait évidemment être mis en œuvre, la commune faisant partie des mauvais élèves en logements sociaux (environ 7% alors que la loi SRU en impose 20%), mais devait-il faire apparaître ce chapitre des reclassifications?

Monsieur le Maire nous rétorquera à volonté que ça lui était imposé par la CDA, et la CDA par la préfecture. Mais chacune des parties niera le caractère obligatoire des données concernant les changements de classifications sur le PLU en l'absence de toutes études probantes. Et de fait, le rapport de Monsieur Goumar, Commissaire-Enquêteur sur le PLU, confirme la non-justification de ces reclassements.

Rappelons, quand même, que la modification du POS en 1999 imposait les zones inondables, alors même que les habitants de Nieul concernés n'avaient pas été informés...

Alors, dans ce concert de voix discordantes, force nous est de constater qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, et qu'il conviendrait que nos élus agissent avec un peu plus de concertation citoyenne et de communication sur des dossiers si importants (tous les Nieulais ne lisent pas encore Sud-Ouest...). Car au final, qui en paie les conséquences?

Nous, citoyens solidaires et fiers de notre village!

Beaucoup de travail en conséquence, mais il appartiendra à chacun de savoir qu'il est un devoir civique de demander à être informé et questionné sur le devenir de notre village.

(1) À ce jour la modification du POS et sa transformation en PLU, à notre connaissance, n'ont toujours pas été validés en l'état initial par les services de la préfecture.

**Les élus de l'opposition :**  
 Florence Taveau  
 Philippe Durieux  
 Valérie Vaquette  
 Gaston Bérault



La commune de Nieul-sur-Mer est riche d'une population de près de 5 700 habitants. Les plus de 60 ans que l'on appelle communément les « Aînés » représentent près de 25 % de la population totale, soit 1 357 personnes (*chiffre arrêté au dernier recensement de 2007*). Le dossier de ce trimestre vous propose une découverte du quotidien des Aînés nieulais.

# Nos aînés... un atout pour la collectivité

## ► S'investir dans la vie locale

Nos aînés ont une place de choix dans la vie municipale. Bien sûr, les décisions sont prises démocratiquement par les élus du conseil municipal. Mais l'avis de nos aînés, ceux que l'on appelle « les Sages » fait bien souvent partie du processus de décision. Ceci grâce au Conseil des Sages.

Petite présentation de ce sage conseil par son président, Pierre Huyard

**NSM :** *Pierre Huyard, qu'est-ce que le Conseil des Sages ?*

**Pierre Huyard :** Il s'agit d'un organisme complètement apolitique, un instrument de démocratie locale voulu par la municipalité. Il est composé de 15 membres nommés en respectant la parité hommes/femmes et en veillant à une bonne représentation des différents quartiers de Nieul. C'est un lieu de réflexion et de proposition. Le Conseil des Sages se réunit environ 3 fois par an ; ses membres sont également présents dans certaines commissions municipales.

Pierre Huyard,  
Président du  
Conseil des Sages



Les « Sages » apportent aussi leur concours à des actions diverses comme les collectes de la Banque alimentaire ou encore le portage de livres à domicile.

**NSM :** *Depuis quand en êtes vous président ?*

**PH :** J'assume la présidence du conseil des sages depuis février 2009

**NSM :** *Et pourquoi avez-vous décidé de vous impliquer dans ce conseil ?*

**PH :** Ma vie professionnelle était faite de contacts avec des interlocuteurs très différents et je participais également activement à la vie associative des communes où nous sommes passés. En retraite, je ne souhaitais pas devenir simple spectateur. J'ai répondu oui lorsqu'on m'a sollicité pour entrer au Conseil des Sages. Sincèrement, je ne regrette pas ce choix ; il permet des contacts avec les collègues et beaucoup d'autres. Et puis, l'expérience de la vie montre que parfois il vaut mieux laisser du temps au temps : ce qui paraît être une catastrophe deviendra avec le recul simplement un incident...

## Conseil des sages

Suite aux dernières élections du conseil des Sages de la commune, voici la liste des élus ainsi que la composition du nouveau Bureau :

**Le Bureau du conseil** est composé de :

- Pierre Huyard, *Président*
- François Villain, *Vice-président*
- René Bourdin, *secrétaire*
- Marie Audureau, *secrétaire adjointe*

**Les conseillers** sont :

- Patricia Bessus
- Henri Bigeon
- Colette Coulon
- Guy Desfontaine
- Francine Detappe
- Maurice Garet
- Raymonde Merdrignac
- Michel Nobletz
- Jacqueline Pastorino
- Jocelyne Perignon
- Antoine Pinéro

## ► Des aînés actifs et engagés



L'aide aux leçons à l'école Chobelet

Comme toutes les communes, Nieul-sur-Mer a besoin de bénévoles pour dynamiser la vie locale. Très actifs, ce sont bien souvent nos « anciens » qui composent cette armée de bénévoles.

Parmi les adeptes de la vie associative, certains n'ont pas hésité à s'investir pour et auprès des autres. On peut les rencontrer principalement dans le dispositif de la Banque alimentaire, lors des collectes nationales qui se déroulent dans le magasin Intermarché ou plus régulièrement pendant les distributions alimentaires qui s'effectuent sous la houlette du centre communal d'action sociale deux jeudis par mois.

Ils sont également très présents dans l'équipe des 25 bénévoles de l'aide aux leçons auprès des élèves des écoles élémentaires Chobelet et du Fief Arnaud et du soutien aux collégiens. Par leur investissement et leur engagement au côté des « juniors » de la commune, ils tissent ainsi un lien essentiel entre les différentes générations de Nieul-sur-Mer.





## ▶ Etre ensemble...

Il n'y a pas d'âge pour faire la fête et comme tout un chacun, les aînés de Nieul-sur-Mer aiment partager des moments festifs. Plusieurs temps forts permettent aux séniors de se retrouver tout au long de l'année.



Le banquet des aînés en 2010

Parmi ceux-là il y a bien sûr les animations proposées par le centre communal d'action sociale : **le banquet des aînés**, notamment, organisé chaque fin d'année est le moment pour chacun de se revoir, de discuter, d'échanger et de partager autour d'une table bien garnie. Egalement organisée par le CCAS

de la commune, la « **journée à thème** » proposée chaque année, donne l'occasion d'une sortie en groupe vers une destination peu ordinaire, pour une visite ou un spectacle. En 2010 **la journée au Cabaret l'Ange Bleu** a rassemblé 133 personnes visiblement toutes ravies de voir des anges aussi coquins.

Au côté de la structure communale, il y a aussi des associations comme **le Club des Blés d'Or** qui tous les mardis et jeudis après-midi permet à nos aînés de se retrouver, tout simplement ou pour quelques activités (Club des Blés d'or, les mardis et jeudis à la Maison des associations, tél. 05 46 31 69 53)



En 2009, s'est tenue à Nieul-sur-Mer la première rencontre interclubs des Aînés Ruraux auquel appartient le Club des Blés d'Or.



Mais le vivre ensemble à Nieul-sur-Mer se conjugue également dans le pluriel des « **Jardins du Gô** ». Cet EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) permet à ceux qui ont perdu leur autonomie de voir s'écouler des jours tantôt tranquilles, tantôt animés.

Atelier cuisine et dégustation de crêpes à l'EHPAD

## ▶ Si les Aînés donnent beaucoup pour faire vivre notre commune, ils peuvent en retour compter sur nous !



Une équipe active qui sillonne notre commune 7 jours sur 7  
Debout :  
Joëlle Branchelot,  
Michelle Gajguant,  
Geneviève Cassagne,  
Catherine Noiraud,  
Danièle Alexandre

assises :  
Claudie Raballand,  
Marie-France Peupion,  
Sophie Hermouet

Depuis 1994, l'équipe des aides à domicile du Centre communal d'action sociale est à leur écoute et n'œuvre que dans un seul but : accompagner le plus grand nombre dans les tâches quotidiennes afin que les « petits tracés » ne soient pas des obstacles à la vie à domicile.

Pour bénéficier d'une aide à domicile, téléphoner au 05 46 37 40 10, Mairie de Nieul-sur-Mer, CCAS, service Aide à domicile

Vous pouvez également contacter ADEQUAT SERVICE, une structure indépendante de services à domicile qui s'investit pour vous aider dans l'entretien des logements, la préparation des repas, le repassage mais aussi pour le jardinage ou les petits travaux d'entretien.

Contact : 11 rue du Pressoir à Nieul-sur-Mer.  
Tél. 05 46 07 37 22





Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

# Orchidées dans les jardins



Les « rosettes » n'apparaissent pas tous les ans au même endroit



orchis pyramidale

Non, « Ophrys » n'est ni le nom d'une déesse grecque ni le nom d'un oiseau paradisiaque. Ophrys et Orchis désignent les noms de famille des orchidées sauvages dont une grande sous-famille est particulière des plaines et des terrains calcicoles (entendez : très calcaires). Espèce fragile et totalement protégée, l'orchidée sauvage est très présente chez nous. Chez nous dans les sites protégés (comme par exemple dans le marais de Pampin) mais également chez nous dans vos jardins. Quelle soit « abeille », « mouche », « pyramidale » ou encore « bouc », cette belle dame se plaît généralement dans nos sols. Pour découvrir leurs formes et leurs couleurs et pour le pur plaisir des yeux, rien de plus simple. Voici quelques conseils pour cultiver les orchidées sauvages. Ou plutôt pour les laisser pousser car rares sont les jardins où ces fleurs surprenantes et d'une rare beauté ne sont pas présentes. Alors, me diriez vous, pourquoi ne les voyez vous pas déjà ? Réponse : parce que vous tondez votre pelouse...

L'orchidée sauvage est comme ça : belle et sophistiquée, elle a de quoi rendre jalouse toutes les autres fleurs du jardin. Et pour-

tant elle a su rester simple et naturelle : pas d'arrosage de la pelouse, pas d'engrais et encore moins de désherbant, pas de tonte. Bref, rien que de l'authentique. Bien sûr la belle sait se faire désirer et elle ne s'offre pas comme ça au premier regard. Pour la trouver, il vous faudra, avant la première tonte, arpenter votre jardin, nez au ras du sol, pour repérer les « rosettes » de feuilles, caractéristiques de la future fleur. Une fois les rosettes dénichées (attention il peut y en avoir beaucoup dans un même jardin), il vous faudra encore en marquer l'emplacement. L'idéal est de ficher dans le sol un petit bâton que vous repèrerez facilement par la suite évitant ainsi tout piétinement et autour desquels vous slalomerez avec votre tondeuse. Ensuite vous attendrez que la belle veuille bien sortir.

Les plus amoureux se rendent tous les jours au jardin pour observer l'avancée de la pousse mais généralement c'est fin avril début mai que vous serez récompensés de votre peine car Ophrys et sa cousine Orchis vous offriront alors la magie de leurs formes et de leurs couleurs. Et franchement, tout le monde n'a pas la chance d'avoir des orchidées dans son jardin !



L'« ophrys abeille » est pollinisée par les abeilles. La plante attire les insectes en produisant une odeur qui imite celle de l'abeille femelle et en se comportant comme un leurre que le mâle confond avec une femelle. Un vieux stratagème qui fonctionne très bien dans la nature

## L'hirondelle fait le printemps



Martinets noirs

Nieul-sur-Mer a la chance d'être une commune riche en parcs et jardins. Ces espaces verts publics et privés sont des refuges pour toutes sortes d'oiseaux communément appelés « oiseaux des jardins » qui se distinguent les uns des autres par leurs formes, leurs couleurs et leurs chants. Mais même sans être un expert, il n'est pas toujours facile de les distinguer les uns des autres. Selon le vieux principe « on ne protège que ce que l'on aime et l'on aime que ce que l'on connaît », nous vous proposons de retrouver au fil des magazines des articles sur ces petits oiseaux dont on ne se lasse pas de les observer.

Printemps oblige, nous entamons notre série sur l'hirondelle, belle annonciatrice des jours meilleurs.

C'est bien connu, les jours allongent, les arbres bourgeonnent, pas de doute, voilà le printemps ! Et c'est toujours avec une certaine émotion que l'on retrouve les hirondelles dans notre ciel. Mais hirondelles de fenêtre ou hirondelles de cheminée, savez-vous les reconnaître ?

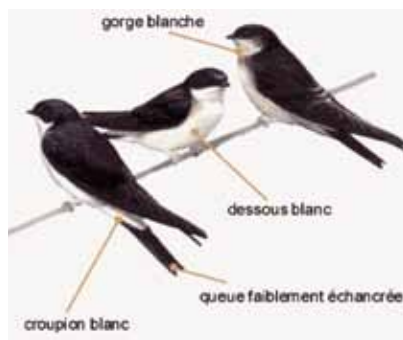
L'hirondelle de cheminée (ou hirondelle rustique) a le ventre beige, la gorge rousse et la queue très échancrée (avec des « filets »). Elle construit son nid à l'intérieur des bâtiments dont l'entrée reste libre (étables, granges, garages, préaux)

L'hirondelle de fenêtre a le croupion, le ventre et la gorge tout blancs. Sa queue est courte. Elle accroche son nid sous les avancées de toit, de balcon ou de fenêtre.

### Cherchez l'intrus !

Bien que généralement associé, le martinet noir n'est pas une hirondelle. Vous le reconnaîtrez à sa taille plus grande, à sa forme en croissant et à son plumage entièrement brun foncé. Ces pattes très courtes munies de griffes puissantes lui permettent de s'agripper aux parois verticales mais l'empêchent de marcher au sol. Sauf pour la couvée, le martinet est donc totalement aériens, se nourrissant, s'accouplant et dormant en vol.

Hirondelle de fenêtre



Hirondelle rustique



Dessins de Nicolas Petitjean, Julien Soufflot, Sylvie Dewasmes reproduits avec l'aimable autorisation de la LPO Champagne Ardennes

## Ça vaut le coup de les aider !

Hirondelles ou martinets, les deux ne se nourrissent que d'insectes capturés en vol. Ils sont de redoutables prédateurs de moustiques et donc nos meilleurs alliés pour passer des soirées tranquilles en terrasse.

La population d'hirondelles diminue de manière inquiétante, notamment celle de l'hirondelle des fenêtres, en raison des insecticides qui réduisent les envolées d'insectes. Pour les aider à séjourner dans nos contrées, voici quelques idées :

- installer des nichoirs dans les lieux qui leur conviennent
- ne pas détruire leurs nids. Pour limiter les salissures, vous pouvez installer des planchettes de protection sous les nids
- ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans les jardins
- installer des plans d'eau (mares, bassins) dans les jardins afin d'attirer les insectes dont elles se nourrissent.

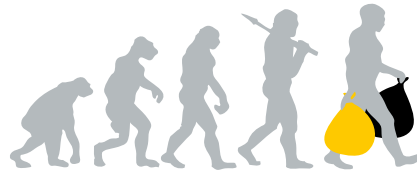




# Tri sélectif : on s'y met tous !

Le secteur tertiaire véhicule une image de propreté : dans les « bureaux », pas de déchets toxiques, de fumées désagréables, pas de cause apparente de pollution. Pourtant comme tous les lieux de vie, les bureaux produisent des déchets (papier, encre, matériels en fin de vie...). Les quantités de matériaux peuvent être considérables et les gaspillages fréquents. L'un des gestes élémentaires d'une attitude éco-citoyenne au travail passe par le tri sélectif. Soucieuse d'adopter un comportement plus éco-responsable, la commune généralise la mise en place du tri sélectif dans les services : en plus du tri déjà effectif des piles et autres cartouches d'encre vides, les services administratifs de la mairie trient dorénavant leurs déchets et leurs papiers afin d'optimiser le recyclage. Cette démarche à la fois responsable et économe concerne également la bibliothèque et l'espace Michel Crépeau. Elle a vocation à s'étendre progressivement à l'ensemble des services municipaux.

## LE TRI : EVOLUONS ENSEMBLE



Faire attention à sa façon de trier n'est pas si simple face à la diversité des déchets produits dans les services. Pour garantir l'efficacité du dispositif, l'ensemble des agents de la commune va être sensibilisé à ces gestes élémentaires dans le cadre d'ateliers mis en œuvre par les « ambassadrices du tri » de la Communauté d'agglomération.

# 75 kilos

*c'est la consommation moyenne annuelle de papier d'une personne au bureau. 100 kilos, c'est sa production annuelle de déchets dont 80% sont constitués de papiers usagers.*

# Le « bio » entre dans les cantines nieulaises



Les produits issus de l'agriculture biologique et de proximité prennent peu à peu leur place sur les tables des restaurants scolaires et périscolaires de la commune. Depuis le mois de décembre dernier, les enfants ont d'ores et déjà le plaisir de prendre régulièrement des goûters « bio ». Cette première étape est modeste, certes, mais ce n'est qu'un début. En introduisant progressivement les aliments issus de l'agriculture biologique à l'école, le choix se porte à la fois sur l'adaptation progressive des enfants à des goûts parfois nouveaux pour eux (dus à l'utilisation dans ces produits de matières « nouvelles » comme par exemple l'épeautre ou le sucre de canne) mais aussi à la volonté d'associer bio et développement durable. La recherche de fournisseurs locaux

pour l'ensemble des denrées s'inscrit dans une démarche cohérente de respect à la fois des enfants mais aussi de la planète. D'autres produits suivront progressivement. Actuellement une réflexion est menée pour introduire du pain issu de l'agriculture biologique à chaque déjeuner. L'objectif n'est pas aisé compte tenu du peu de boulangers certifiés dans la région actuellement. Malheureusement il sera difficile d'aller au bout de la démarche du bio dans les restaurants scolaires, faute de moyens financiers d'une part et d'organisation de la filière d'autre part. La restauration 100% biologique n'est pas pour demain. Précisons que le surcoût lié aux produits biologiques est actuellement entièrement pris en charge par la commune.

## Bibliothèque



Yohan Moulin, jeune auteur nieulais

# « Je crée mes histoires en rêvant »

Yohan Moulin, jeune Nieulais de 18 ans, se fait remarquer en publiant deux ouvrages « fantastiques » et décroche le grand prix du salon du livre de La Rochelle



Yohan est un jeune homme comme les autres jeunes de son âge. Comme les autres il est en terminale et prépare son bac. Comme les autres il aime passer du temps sur les jeux vidéo. Comme les autres il a une passion : la littérature fantastique. Mais la ressemblance semble s'arrêter là. A passer quelques instants à discuter avec lui on se rend vite compte que derrière ses allures de « jeune », Yohan a une extraordinaire maturité, une bonne dose d'intelligence et un sacré sens de l'humour.

Disons le tout de suite : Yohan se bat contre une leucémie et continue suite à une greffe de moelle osseuse de suivre un traitement lourd. Est-ce ce terrible évènement qui l'a poussé à écrire si jeune des romans fantastiques ? « Non. J'ai commencé à écrire vers l'âge de 13 ans. Des poèmes d'abord, ensuite des nouvelles et enfin mon premier livre ». On imagine alors un adolescent passionné de lecture et collectionneur de livres. « Pas du tout. Je me suis mis à lire à seulement treize ans grâce à mon petit frère qui m'a prêté le roman fantastique qu'il venait de finir. Ça a été le coup de foudre ». Première surprise. Bon, à défaut d'être un grand lecteur, ce doit forcément être un étudiant modèle. Deuxième surprise. « Je suis plutôt flemmard (dixit l'intéressé). Et mauvais en orthographe. Au collège mes résultats n'étaient vraiment pas bons. Mais j'avais beaucoup d'imagination ». Et c'est comme ça que tout a commencé. En classe de Seconde, son professeur de français remarque son écriture, son style, et l'inscrit à un concours de nouvelles. Il remporte le deuxième prix. Après l'écriture lui vient comme ça, naturellement. « Je crée mes histoires en rêvant. Au début j'ai l'histoire dans ma tête et après les éléments viennent tous seuls ». Et pourquoi du fantastique, parce que c'est à la mode chez les 12-18 ans ? « Pour moi le fantastique c'est une ouverture d'esprit, un besoin d'évasion et de s'écarter de la réalité ». On peut le comprendre. Après ces deux romans publiés en auto-édition, Yohan a encore des projets dans la tête : devenir infirmier, trouver un éditeur et publier les livres qu'il écrit actuellement. Et quand on lui demande ce qu'il aurait voulu, il répond : « Certains font le point sur leur vie à 50 ans. Moi j'ai fait le point à 16 ans. Je me suis toujours senti différent des autres. En fait j'aurais voulu avoir un don, par exemple voir au travers des murs ou lire dans les pensées des gens ». A l'entendre, on n'en doute pas : il y a du fantastique chez Yohan !  
(Ouvrages disponibles chez Cultura-Beaulieu, librairie Caligrammes à La Rochelle et à la pharmacie de Lagord !)



## la Banque alimentaire



Préparation des colis pour la distribution de la Banque alimentaire

La collecte nationale de la Banque alimentaire qui s'est déroulée les vendredi 27 et samedi 28 novembre derniers dans le hall du magasin Intermarché de Nieul-sur-Mer a remporté un très vif succès. Ce sont ainsi 2,165 tonnes de denrées qui ont été collectées soit 370 kg de plus que la précédente collecte d'hiver. Un grand merci à nos bénévoles mais aussi à tous les généreux donateurs ! Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine collecte les 6 et 7 mai 2011. Nous avons besoin de vous. Merci.

## Distribution des sacs poubelles



Comme chaque année les services de la Communauté d'agglomération viendront procéder à la distribution des sacs poubelles pour les habitants de la commune et pour l'année 2011. Cette opération est prévue du mardi 30 août au samedi 10 septembre à l'espace Michel Crépeau. Vous pourrez être servis du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h30 à 11h30. Nous vous rappelons que la présentation d'un justificatif de domicile est obligatoire.

## Cimetière communal

# Les travaux ont commencé

Dans notre précédent numéro du mois de décembre (voir page 9), nous vous informions de la constitution d'un groupe de travail chargé de mener une réflexion sur l'aménagement et l'embellissement du cimetière et plus particulièrement du site cinéraire. Les premières actions ont d'ores et déjà été menées : le portail d'entrée du public a été automatisé et les travaux d'arrachage des aménagements paysagers autour du columbarium ont commencé. Compte tenu de la nécessité de procéder à un nouveau relevé topographique du cimetière afin de tenir compte de l'agrandissement de la taille des concessions prévue dans le nouveau règlement, les arbres et arbustes installés sur le « nouveau » cimetière vont également être arrachés et remis en serre. Le jardin du souvenir sera prochainement embelli et agrandi et l'allée menant au columbarium reprise. Une réflexion est actuellement menée sur l'implantation de nouveaux mobiliers pour l'accueil des urnes cinéraires.

A l'entrée, les deux bâtiments vont faire l'objet de réaménagement afin de se mettre en conformité avec la législation. Ils seront donc équipés et sécurisés afin de constituer d'une part un dépositaire (lieu de conservation provisoire des cercueils) et d'autre part un ossuaire. Enfin le service des affaires générales va progressivement entreprendre les procédures de reprise des concessions en état manifeste d'abandon.

Rens. Mairie au 05 46 37 40 10



# Délocalisation du conseil municipal

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances énonce le principe suivant lequel « les établissements recevant du public (ce qui est le cas des mairies) doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap ».

Actuellement les séances du conseil municipal se déroulent, tous les troisièmes mercredis du mois, dans la « salle de conseil », située à l'étage de la mairie, dans un espace non accessible aux personnes à mobilité réduite en raison de l'étage.

Afin de se mettre en conformité avec la législation et de permettre, comme il se doit, à tout citoyen le souhaitant de pouvoir assister aux réunions du conseil municipal, les séances se dérouleront à compter du mois d'avril à l'espace Michel Crépeau, salle du phare de Chassiron. La fréquence des réunions du conseil et les horaires restent inchangés.



## Cartes de ravitaillement

Depuis plusieurs mois déjà la commune procède à un grand ménage dans ses archives et dans le grenier de la mairie. Parmi les documents retrouvés certains, de grande valeur historique, seront bien évidemment conservés ou transférés aux archives départementales. Lors de l'ouverture d'un carton plusieurs dizaines de cartes de demande d'aide alimentaire datant de la seconde guerre mondiale ont été retrouvées. Ces cartes, nominatives, peuvent vous être restituées, sous réserve de justificatif. Nous invitons les personnes intéressées à contacter la mairie au 05 46 37 40 10. Au-delà du 31 août 2011 l'ensemble des cartes non restituées sera envoyé aux archives départementales pour conservation ou destruction.



## Fête du port du plomb

# Port du Plomb : bonne fête à notre port !

Martyrisé, défiguré par les assauts dévastateurs de la tempête Xynthia, le port du Plomb a pansé ses plaies grâce au travail des hommes, des partenaires publics et privés, qui ont œuvré pour rendre à ce site sa beauté, sa sérénité et son charme incontestable.

Les municipalités de Nieul-sur-Mer et de l'Houmeau ainsi que l'ensemble du tissu associatif des deux communes sont particulièrement heureuses de vous inviter pour la 4<sup>e</sup> édition à fêter ce port, qui nous est commun, le dimanche 12 Juin 2011.

Dés 10 heures, le marché de la mer vous accueillera côté Lauzières, suivi à 12h, du traditionnel repas concocté par les associations, à prix raisonnable (sardines grillées, tartes sucrées, salées, huîtres, grillades, frites et buvette). A moins que vous ne préfériez rendre visite aux restaurateurs situés à proximité du port, le tout ponctué d'animations musicales.

Un village associatif côté L'Houmeau, vous proposera tout au long de la journée différentes activités pour les petits comme pour les plus grands. Des sorties en mer, sur des chalutiers ou des vieux gréements, vous permettront de tester votre pied marin.

La manifestation s'enflammera en soirée par un grand concert gratuit, du groupe de rock celtique Kalfa.



Nous lançons un appel aux bonnes volontés, pour nous aider à assurer le bon déroulement de cette journée festive. Merci de vous faire connaître auprès du service culturel en téléphonant au secrétariat de la mairie au 05 46 37 40 10





## Mémoire

# Adieu Monsieur Berruti

Il y a des personnes dont on sait qu'elles ne seront jamais oubliées. Des personnes dont le nom et le souvenir restent définitivement dans les mémoires. Gérard Berruti en fait partie.



Sportif dans l'âme, il a su se dépasser et battre des records tour à tour au rugby, au karaté, à la boxe. La boxe, il la pratiquait depuis l'âge de 18 ans, la boxe anglaise d'abord et puis le full-contact, une passion qui le suivra. A partir de 1982 il crée son club, le BCN (boxing club nieulais), un petit club qui va devenir grand, très grand, le plus grand club de France avec plus de trois cents boxeurs et une cinquantaine de champions. Totalement bénévole et totalement investi, Gérard Berruti donne et partage sans compter et élève son club en 2000 au rang de meilleur club en décrochant dix titres nationaux sur une même compétition. De son premier titre obtenu en 1990 (son fils Olivier devient alors champion de France) au sacre le 30 octobre 2010 de son poulain (Wilfried Martin devient champion d'Europe), ce sont vingt années de combat par et pour la boxe. Pour notre plus grande peine à tous, il a perdu au mois de janvier son dernier combat, le plus difficile peut être, celui qu'il menait contre la maladie. La commune a perdu à la fois un grand sportif, un homme de cœur et un conseiller municipal. Nous adressons tout notre soutien à ses proches.

## Associations

# Bienvenue à nos deux nouvelles associations

Voici tout d'abord « **I.D-ART** », une association au nom très parlant, créée par un groupe d'artistes passionnés, dans le but de permettre à chacun de s'exprimer au travers de la peinture. Cette association a déjà plusieurs manifestations à son actif, la dernière en date s'étant déroulée à l'espace Michel Crépeau le 2 octobre dernier à l'occasion d'un rendez-vous d'artistes et d'amateurs d'art. Ce rendez-vous a été l'occasion d'assister à un « happening à 4 mains » (entendez la réalisation en direct d'une peinture sur grand format par deux artistes, Philippe Gaillard et Luc Gaitée). Cette réalisation intitulée « la reconstruction » sera exposée dans le hall de la mairie du 4 au 8 avril prochain puis sera mise à la vente à la fin de l'exposition. La moitié de la somme récoltée sera reversée au CCAS.

Pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans la peinture et rejoindre l'association, des cours de peinture abstraite sont dispensés tous les jeudis de 18h30 à 19h30, Maison des associations (salle Vénus).

Dans un tout autre registre nous avons le plaisir de compter désormais parmi nos associations, la toute nouvelle « **ELEMENTIELS** ». ELEMENTIELS, c'est l'histoire d'une bande de copains qui a décidé de créer une association afin de fédérer un maximum de personnes autour d'une même légendaire passion : la moto et plus particulièrement le custom. Les fameuses Harley Davidson y sont bien entendu la référence mais loin d'être sectaire, toutes les marques sont les bienvenues. Une seule condition : l'amour des deux roues. Animations et manifestations, partage et échange mais également sensibilisation à la sécurité, telles sont les valeurs que défend l'association.



Rens. 06 34 20 95 52 ou [lucgaitee@hotmail.com](mailto:lucgaitee@hotmail.com).  
Site internet [www.lucgaitee.com](http://www.lucgaitee.com)



Rens. Jean-Luc Thobois 06 23 28 08 85 ou [elementiel@orange.fr](mailto:elementiel@orange.fr).  
site internet [www.elementielsnieulsurmer.com](http://www.elementielsnieulsurmer.com)

## Spectacle Festival du conte

La commission municipale chargée des affaires culturelles est très heureuse de renouveler le partenariat de programmation dans le cadre du festival du conte piloté par l'association « Les amuses gueules ». Cette année Pierre Dumousseau, conteur et Stéphanie Brouard, conteuse-chanteuse-musicienne viendront ravir nos oreilles avec des contes merveilleux et drolatiques de la côte atlantique et de l'estuaire girondin sur le thème des métiers de la mer (ostréiculteurs, sauniers, pêcheurs...) avec le spectacle « Démons et merveilles, vents et marées ». ♦  
Rens. [www.amusegueules-conteurs.fr](http://www.amusegueules-conteurs.fr)

**Samedi  
9 avril  
20h30**

Espace Michel Crépeau,  
salle du phare  
de la Coubre





Date	Horaires	Organisateur	Nature de la manifestation	Lieu	Renseignements complémentaires
Samedi 2 avril	20 h	Club des Supporters ASM	Soirée Créole (repas dansant)	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	25 € l'entrée Rés. au 06.17.36.24.51 06.78.55.89.36
Samedi 2 avril	14 h 30 à 17 h	AIPE	Boum des enfants (du CP au CM2)	Ecole du Fief Arnaud	3 € l'entrée 05.46.51.87.46
Dimanche 3 avril	10 h	Municipalité	Parcours du cœur	Espace Michel Crépeau	Manifestation organisée en partenariat avec le tissu associatif nieulais
Du 4 au 8 avril	Horaires mairie	Municipalité	Exposition d'un tableau réalisé par Luc Gaité et Philippe Gaillard «La Reconstruction»	Hall de la mairie	Entrée libre
Samedi 9 avril	20 h 30	Municipalité	Dans le cadre du festival du Conte «Démons et Merveilles, vents et marées» par Pierre Dumousseau et Stéphanie Brouard	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée 3 € Gratuit jusqu'à 18 ans
Samedi 9 avril	14 h	Pétanque nieulaise	Concours réservé licenciés	Parc municipal Gabriel Chobelet	Entrée libre
Dimanche 10 avril	17h	FCPE	Concert de Jazz	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	-
Du 12 au 23 avril	A définir	Municipalité	Anniversaires de la bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	Programme disponible en mairie
Vendredi 15 avril	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence «Découverte de l'Egypte»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Du 18 au 22 avril	10 h à 11 h	Horizons Africains	Atelier de danse et percussion africaines	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Rens. : 06.74.23.76.70
Samedi 23 avril	15 h	Archéaunis	Conférence de Thierry François «Le sanctuaire des Bouchauds»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Jeu. 28 avril	15 h 30 à 19 h	Etablissement Français du Sang	Collecte de sang	Espace Michel Crépeau	Entrée libre
Dim. 8 mai	A définir	Anciens Combattants	Victoire de 1945	Monuments aux Morts	Entrée libre
Du 9 au 14 mai	9 h à 12 h 14 h à 18 h	Arts et Lumières et le Club Photos	Exposition des travaux des 2 associations	Maison des Associations	Entrée libre
Vendredi 13 mai	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence «Dernières nouvelles des Galaxies»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Dimanche 15 mai	De 10 h à 17 h	Comité des Fêtes	Troc de plantes et de livres	Parc municipal Gabriel Chobelet	Entrée libre
Samedi 21 mai	20 h à 2 h	Elementiels	Groupe Rock «Sivercline» Pôle dance avec Mary	Espace Michel Crépeau	13 € l'entrée 10 € sur rés. 06.23.28.08.85 elementiels@orange.fr
Samedi 28 mai	A définir	Municipalité et le cercle Eco Clic'Eau	2 <sup>e</sup> rencontre pour des jardins vivants	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Dim. 29 mai	9 h 30	Vélo Club Nieulais	Journée nationale « Tous à vélos »	Départ Espace Michel Crépeau	Participation libre
Dimanche 29 mai	Exposants 6 h à 19 h - Public 9 h à 19 h	ASM	Vide-Greniers	Parc municipal Gabriel Chobelet	
Mercredi 1 <sup>er</sup> juin	18 h	Symphonie 17	Départ des Foulées de l'Espoir 2011	Centre Commercial du Moulin des Chênes Verts	05.46.37.88.26
Samedi 4 juin	A définir	Horizons Africains	Soirée africaine	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	06.74.23.76.70
Sam. 4 juin	De 9 h à 18 h	ASM	Tournoi de football (très jeunes)	Stade municipal	
Dim. 5 juin	De 9 h à 18 h	ASM	Tournoi de football (VII et V13)	Stade municipal	
Du 11 au 26 juin	A définir	Tennis Club Nieulais	Tournoi de jeunes	Espace Michel Crépeau Salle du phare des Baleines	Rens. 05.46.37.37.29 05.4637.81.03
Dimanche 12 juin	A partir de 10 h	Municipalité de Nieul-sur-Mer et de l'houmeau avec l'ens. des associations	Fête du port du Plomb	Port du Plomb	
Vendredi 17 juin	20 h 30	Ciel d'Aunis	Actualités astronautiques	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Samedi 18 juin	17 h 20 h 30	Théâtre de Poche	Spectacle ateliers Enfants-adultes Spectacle ateliers Ados-adultes	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entée libre
Dimanche 19 juin	17 h	Théâtre de Poche	Spectacle ateliers Enfants-ados	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Dimanche 19 juin	De 9 h à 18 h	Les exploitants du Moulin des Chênes Verts	Le marché des créateurs	Centre commercial du Moulin des Chênes Verts	Exposition d'artisans sur l'art Diverses manifestations
Du 20 au 24 juin	Horaires mairie	Municipalité	Exposition des réalisations de l'atelier d'arts plastiques municipal	Hall de la mairie	Entrée libre
Mercredi 22 juin	De 14 h à 17 h 15 h 30	Municipalité	Contes et ateliers d'Egyptologie par Brigitte VALLEE suivi d'un goûter. Contes pour les petits par Mme DUCOLS	Bibliothèque municipale	Pour les enfants de 7 à 12 ans sur inscription - gratuit 05.46.37.39.18 Pour les enfants de 3 à 6 ans Accès libre
Vend. 24 juin	De 20 h à 1 h	Comité des Fêtes	Autour du «Feu de la Saint Jean»	Parc municipal G. Chobelet	Stands, restauration, bal gratuit
Samedi 25 juin	20 h 30	Rock Dance	Dîner dansant avec orchestre	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Uniquement sur réservation Date limite d'inscription : le 16 juin 2011 Au 05.46.37.81.32
Mardi 28 juin	20 h 30	Conservatoire de Musique et de Danse de la CDA de La Rochelle	Récital de Trombone par l'ensemble musical C' d'Accord «Grock, Le Trombone» de Luciano BERIO	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Du 27 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	A définir	Crèche l'Ile aux Trésors	Exposition des travaux des enfants de la crèche	Hall de la mairie	Entrée libre